

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX
MRC DE L'ÉRABLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax tenue le 1^{er} octobre 2025 à 19h15 et à laquelle séance sont présents :

Siège #1 – Manon Lambert
Siège #2 – Marie-Michelle Roux
Siège #3 – Pierre Gosselin
Siège #4 - Vincent Beaudoin
Siège #5 - Étienne Vigneault
Siège #6 - Jean Goulet

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Christian Daigle, maire. Mme Christine Morneau, adjointe à la trésorerie et greffière est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

102-10-25

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 9 septembre 2025

4 - FINANCES

4.1 - Adoption des comptes à payer

5 - ADMINISTRATION

5.1- Dons et organismes

5.2- Autorisation d'accès aux sentiers pédestres et aux espaces verts pour les élèves de l'École Marie-Immaculée

5.3-Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 129 400\$ qui sera réalisé le 15 octobre 2025

5.4- Embauche – déneigeurs saison 2025-2026

5.5- Embauche - manœuvre en voirie

5.6- Modification résolution 100-09-25

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

103-10-25

3.1 - Séance ordinaire du 9 septembre 2025

Il est proposé par M. Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025 soit adopté et signé tel que présenté aux membres du conseil municipal.

La secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4 - FINANCES

104-10-25

4.1 - Adoption des comptes à payer

Comptes à ratifier : 2 451.93\$

Comptes à payer : 26 072.67\$\$

Il est proposé par M. Étienne Vigneault et résolu de ratifier les comptes payés en septembre et d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 28 524.60\$. Que cette liste soit annexée au procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5 - ADMINISTRATION

105-10-25

5.1 - Dons et commandites

Il est proposé par Mme Marie-Michelle Roux et résolu que la greffière et trésorière soit autorisée à verser une aide financière aux organismes suivants :

- 600\$, au comité citoyens pour l'activité d'Halloween que se tiendra le 31 octobre prochain;
- 50\$, à Moisson Mauricie / Centre du Québec, pour de l'aide alimentaire pour nos résidents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

106-10-25

5.2 - Autorisation d'accès aux sentiers pédestres et aux espaces verts pour les élèves de l'École Marie-Immaculée

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax souhaite favoriser les saines habitudes de vie, l'éducation en plein air et l'implication des jeunes dans leur communauté;

ATTENDU QUE l'École Marie-Immaculée désire permettre à ses élèves de bénéficier des installations municipales, notamment le sentier pédestre et les espaces verts, dans le cadre d'activités éducatives, sportives ou récréatives;

ATTENDU QUE ces activités contribuent au développement global des enfants et à leur bien-être physique et mental;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Manon Lambert et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Sophie d'Halifax autorise l'accès au sentier pédestre et aux espaces verts de la municipalité aux élèves de l'École Marie-Immaculée, et ce, dans le cadre des activités organisées par l'école.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

107-10-25

5.3-Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 129 400\$ qui sera réalisé le 15 octobre 2025

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipale de Sainte-Sophie d'Halifax, souhaite emprunter par billets pour un montant total de 129 400\$ qui sera réalisé le 15 octobre 20025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
62-2020	129 400\$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

Il est proposé par Vincent Beaudoin, appuyé et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 15 octobre 2025
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 avril et le 15 octobre de chaque année;
3. Les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier (ère) – trésorier (ère) ou trésorier (ère);
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026	24 000 \$	
2027	25 000 \$	
2028	25 800 \$	
2029	26 800 \$	
2030	27 800 \$	(à payer en 2030)
2030	0 \$	(à renouveler)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

108-10-25

5.4 - Embauche – déneigeurs saison 2025-2026

ATTENDU QUE des postes de déneigeurs sont à pourvoir;

Il est proposé par M. Pierre Gosselin et résolu :

- d'autoriser l'embauche de M. Gaétan Caouette ainsi que de M. Jimmy Prince aux postes de déneigeurs;
- d'autoriser par la présente, Mme Joanie de Ladurantaye, directrice générale par intérim, à négocier et signer les contrats de travail de M. Caouette et de M. Prince, ainsi que tout autre document nécessaire pour procéder à leur nomination.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

109-10-25

5.5 – Embauche – manœuvre en voirie

Sur proposition de M. Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'embauche de Mme Caroline Fortier soit ratifiée comme manœuvre en voirie;

- d'autoriser, par la présente, Mme Joanie de Ladurantaye , directrice générale par intérim, à négocier et signer le contrat de travail de Mme Fortier, ainsi que tout autre document nécessaire pour procéder à sa nomination.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

110-10-25

5.6 – Modification résolution 100-09-25

ATTENDU QUE la résolution 100-09-25 octroyant un contrat à l'entreprise Le Centre du Camion Amiante;

ATTENDU QUE le camion Inter de la Municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax nécessite des réparations supplémentaires pour être fonctionnel et conforme aux exigences de la période hivernale;

ATTENDU QUE le conseil a déjà approuvé un montant de 25 000\$ pour les réparations du camion Inter;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil;

QUE le montant maximal autorisé par le conseil soit augmenté à 47 000\$;

QUE le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer les documents relatifs à ce contrat, incluant toute approbation de dépassement des coûts nécessaires dans les limites prévues par cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

111-10-25

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h50

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Christian Daigle, maire

Joanie de Ladurantaye

Directrice générale / greffière-trésorière par intérim